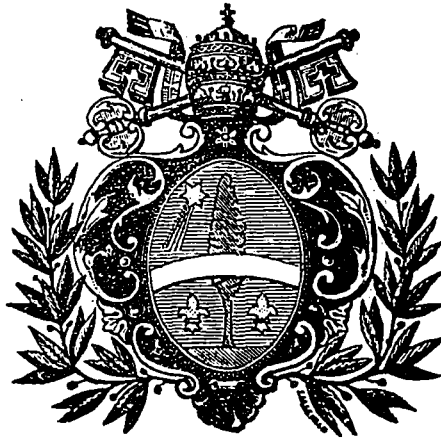


“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

Vol. IX.

MONTRÉAL, AOUT ET SEPTEMBRE 1882.

Nos. 10 ET 11.

SOMMAIRE.

SUITE DU COMPTE-RENDU COMPLET ET OFFICIEL DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE CHARETTE AU CANADA ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ZOUAVES PONTIFICAUX, TENUE A ST. HYACINTHE, LE 22 JUIN 1882.

Le Général de Charette au Canada.

AU COUVENT DU SAINT NOM DE MARIE, HOCHELAGA.

(Suite.)

Je m'estime vraiment heureux de me trouver au milieu de vous, Mesdemoiselles, et je vous suis reconnaissant des belles choses que vous me dites. En retour, je voudrais pouvoir m'exprimer avec la même grâce; mais cette délicatesse du cœur est le propre de la femme et non celui de l'homme.

Je remarque avec bonheur, Mesdemoiselles, la décoration que vous portez: Je vous en félicite et je vous engage à la revêtir toujours. Je dirai en France ce que j'ai vu ici. Je le dirai, à qui?—A ma fille, qui est à peu près de votre âge, Mademoiselle; (s'adressant à Mlle. Sicotte, de Montréal, qui avait lu l'adresse;) je lui dirai que je voudrais la voir aussi décorée de l'insigne du Sacré Cœur, et que je serais très-heureux si elle en portait l'amour dans son cœur. Je vous en remercie donc en mon nom, car je suis l'humble soldat du Sacré Cœur, et au nom de mon régiment qui, pour la défense de la patrie et de la sainte Eglise, a combattu sous la bannière de ce Cœur Divin. Continuez, Mesdemoiselles, à porter cet insigne précieux et vous marcherez toujours droit; vous ne serez jamais trompées.

Je suis charmé de tout ce que j'ai vu et entendu au Canada; C'est notre pays à tous puisque nous sommes tous Français. Oui, si le Canada garde ses coutumes, ses belles institutions et la foi de ses pères, il deviendra le plus beau royaume après celui du Ciel.

Puis, le Général s'approchant des tables sur lesquelles avaient été déposées des fleurs magnifiques que quatre charmantes fillettes venaient de lui présenter, il ajoute en souriant: “Ne pouvant vous emporter toutes, Mesdemoiselles, j'emporte du moins vos fleurs.”

Parmi les jeunes demoiselles qui avaient déposé les bouquets, on remarquait mademoiselle Juliette, fille de notre distingué zouave, le chevalier Gustave Drolet.

Une indisposition avait retenu madame de Charette dans ses appartements.

Quel dommage, disait M. l'abbé Caisse, chapelain du couvent, que madame la Marquise ne soit pas venue; on nous dit qu'elle est si simple dans ses manières, mais si distinguée dans sa simplicité que les religieuses auraient voulu que les élèves reçussent ainsi une leçon de vraie distinction.

M. le Général et sa suite prirent le goûter chez les sœurs de la Providence, à la Longue Pointe, où plusieurs notabilités s'étaient réunies. M. de Charette, en acceptant l'invitation des dames de la charité, voulut rendre hommage à l'une de nos plus belles communautés, dont les œuvres de charité sont prodigieuses et rendre cet hommage dans une de leurs plus merveilleuses institutions, l'asile de St. Jean de Dieu—qu'il faut visiter pour avoir une idée de sa magnificence et de l'ordre admirable qui y règne.

BANQUET DES ZOUAVES.

L'élite de notre société montréalaise s'était donné rendez-vous, le 24 au soir, à l'Hôtel Richelieu, pour assister au banquet offert au général de Charette. Jamais nous n'avons vu à table une réunion plus enthousiaste, une gaieté plus franche et plus française que celle-là. La joie n'était pas déguisée, elle venait du cœur, c'était ce que les zouaves appelle “de la bonne camaraderie.” Plus de 200 convives entouraient la table. M. N. Renaud, président-général de l'Union-Allet, présidait le banquet. A sa droite étaient le général baron de Charette, Son Honneur le maire Beaudry, l'honorable P. O. Chauveau, l'honorable L. O. Taillon, M P P, l'honorable Alex. La-